

**Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne**  
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)  
Mairie  
16, Rue de la Forêt de Perseigne  
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet  
- 72600 - Villeneuve en Perseigne  
Téléphone : 02.43.97.86.73  
Télécopie : 02.43.97.86.85  
[Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr](mailto:Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr)

**Réunion du Conseil Municipal**

**Lundi 26.08.2024 à 19h30**

**A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet**

Ordre du jour

\*\*\*

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Dérogations scolaires
- Tarifs des concessions du cimetière la Fresnaye/Chédouet
- Convention d'occupation temporaire avec Sartel pour l'implantation d'équipements de télérelève à Lignières la Carelle
- Convention d'occupation temporaire avec Sartel pour l'implantation d'équipements de télérelève à Roullée
- Autorisation de signer le marché avec la société CPIE
- Décisions modificatives
- Encaissement de recettes
- Reprise de la caution au Logement à Chassé
- Subvention LEADER relative à l'aménagement de l'étang et dispositif TEN
- Autorisation de déposer le permis de construire pour la Mairie de Chassé/Montigny

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 21.08.2024

Le Maire,

A.TROTTET

